



Liens utiles

www.afsset.fr

Agence Française Sécurité
Sanitaire de l'Environnement
et du Travail

www.cisme.fr

Centre Interservices de Santé
et de Médecine du travail en Entreprise

www.chu-rouen.fr/sfmt

Société Française de Médecine du Travail

www.federationsantetravail.org

Un réseau de sociétés, instituts et
groupements pour la santé au travail

www.inrs.fr

Institut National de Recherche et de Sécurité
pour la prévention des accidents du travail
et des maladies professionnelles

www.eurofound.europa.eu

Fondation européenne pour l'amélioration
des conditions de vie et de travail

Cette plaquette a été éditée avec le soutien de :

- Institut de Médecine du Travail et de l'Environnement de Champagne-Ardennes
- Institut de Médecine du Travail et d'Ergonomie de Bourgogne Franche Comté
 - Institut Interuniversitaire de Médecine du Travail de Paris - Ile de France
 - Institut de Santé au Travail du Nord de la France
- Société de Médecine et de Santé au Travail de Strasbourg
 - Société de Médecine du Travail de la Région Auvergne
 - Société de Médecine et de Santé au Travail de l'Ouest
 - Société de Médecine et Santé au Travail de Lyon
 - Société de Médecine du Travail Midi-Pyrénées
 - Société de Santé au Travail, de Toxicologie, d'Ergonomie des régions PACA-Corse



Contact

Les enseignants de la discipline dans votre faculté peuvent répondre à vos questions, vous proposer un stage.

Ils exercent dans les consultations de Pathologie Professionnelle des CHU suivants :

- Amiens
- Angers
- Besançon
- Bobigny Avicenne
- Bordeaux
- Brest
- Caen
- Clermont-Ferrand
- Créteil
- Dijon
- Garches
- Grenoble
- Lille
- Limoges
- Lyon
- Marseille
- Nancy
- Nantes
- Nice
- Paris, Cochin
- Paris, Fernand Widal
- Paris, Hôtel Dieu
- Poitiers
- Reims
- Rennes
- Rouen
- Strasbourg
- Saint-Étienne
- Toulouse
- Tours

Cachet de l'enseignant local



EHUMT
Collège des Enseignants
Hospitalo-Universitaires
de Médecine et santé au Travail



Choisir de devenir

Médecin Spécialiste en Santé au Travail

Au coeur de la société

de l'entreprise

et de l'environnement

Conception graphique : www.maddy-communication.com • 02 35 22 05 39 • Crédits photos : Phovoir, Fotolia.



EHUMT
Collège des Enseignants
Hospitalo-Universitaires
de Médecine et santé au Travail



Édito

Cette plaquette a pour objectif de vous informer sur le métier de Médecin du travail et de montrer l'intérêt et l'attractivité de la spécialité Santé au Travail. C'est une spécialité riche, qui offre une activité variée. On y trouve des aspects médicaux, scientifiques, mais aussi techniques.

Le médecin du travail est le spécialiste des relations entre le travail et la santé dans toutes leurs composantes (physiques, chimiques, biologiques, psychologiques et sociales). Le médecin du travail est à l'écoute de ses salariés, mais aussi du collectif de travail. Comme dans toutes les spécialités, il doit faire preuve d'humanisme.

Pour préserver la santé des travailleurs dont vous aurez la charge, il vous faudra combiner les connaissances acquises durant les deux premiers cycles de vos études, à toutes celles sur l'entreprise, l'ergonomie, la sociologie, la psychologie, la toxicologie et la législation du travail que vous découvrirez au cours de la formation qui vous sera offerte.

Le monde du travail que vous apprendrez donc à connaître, change en permanence avec les évolutions de la société, de la technologie, vous devrez donc vous-même aussi évoluer, apprendre tout au long de votre carrière, étudier les risques pour la santé liés à l'exposition à de nouvelles technologies afin d'en prévenir les effets sur la santé. Votre curiosité sera comblée.

Vous pourrez choisir votre mode d'exercice, et surtout vous bénéficierez d'une mobilité géographique sans limite. Cette mobilité permet également de changer de secteur d'activité (industrie, tertiaire, agricole, commerce, BTP...).

Votre indépendance professionnelle sera toujours garantie.

Pour mener à bien vos missions, il vous faudra aimer la négociation, la gestion de projet et le travail en équipe.

Pr Alain Cantineau

Président du Collège des Enseignants
Hospitalo-Universitaires de Médecine et Santé au Travail



Le métier La formation

Un expert en santé au travail au service des salariés et de l'entreprise, dans un monde en perpétuelle évolution.

Une spécialité au carrefour de différentes disciplines, avec de nombreuses possibilités de carrière et une grande mobilité.

Ses missions

- Veiller à la santé de la population au travail
- Conseiller les salariés et l'employeur sur la prévention des risques professionnels et les conditions de travail
- Favoriser le maintien dans l'emploi des personnes en difficulté
- Participer à des études et recherches, à la veille et à l'alerte sanitaires

Ses actions

- Actions en milieu de travail (études de poste, visites d'entreprise, éducation à la santé...)
- Examens cliniques individuels, réalisations de diagnostics, prescriptions d'examens complémentaires

Ses moyens

- Une équipe pluridisciplinaire (ergonome, psychologue du travail, ingénieur de sécurité, infirmier...)
- Des outils de technologie moderne pour évaluer les contraintes du travail (cardio fréquencesmétrie, biométrie, télé enregistrement...)

Un médecin salarié avec des modalités d'exercice variées au sein :

- d'un service interentreprises de santé au travail
- d'une grande entreprise (service autonome)
- d'un organisme de la fonction publique
- d'organismes de recherche en Santé Travail
- de l'hôpital avec des débouchés universitaires

Filière du DES

**Enseignement théorique
250 h réparties en 7 modules**

- Le monde du travail
- La réglementation
- L'organisation de la santé au travail
- Les risques professionnels
- L'évaluation et la promotion des capacités de travail-maintien dans l'emploi
- Les soins d'urgence
- Du risque professionnel au risque environnemental

Enseignement pratique

- **4 semestres de stages cliniques** (pneumologie, dermatologie, rééducation, centre antipoison, rhumatologie, psychiatrie...)
- **4 semestres de stages spécialisés en santé au travail** (consultations de pathologie professionnelle, service de santé au travail en entreprise ou en service inter entreprises, Direction régionale du travail, INRS, CRAM...)

Formation complémentaire

- Diplômes universitaires en toxicologie, ergonomie, épidémiologie...
- Masters en sociologie, environnement, droit, ergonomie et santé

Formation continue

- Journées des instituts universitaires et des sociétés savantes (régionales et nationale)
- Congrès nationaux et internationaux

